



Panorama affaires publiques des actualités du monde de la santé

Semaine du 20 novembre 2023

EN RÉSUMÉ

INFOS ET CHIFFRES CLÉS

MARDI 21 OCTOBRE

- Début du Salon des Maires

MERCREDI 22 OCTOBRE

- M. Aurélien ROUSSEAU, ministre de la Santé et de la Prévention, s'est rendu au Salon des Maires et des Collectivités locales, où il a participé à la table ronde "Accès aux soins : l'organisation locale au secours de la défaillance nationale". Il s'est entretenu avec les deux vice-présidents de la commission santé de l'AMF, Mme Claire PEIGNE, maire (LR) de Morancé, et M. Frédéric CHEREAU, maire (PS) de Douai, avant de passer au stand du ministère.

Nominations

Mme **Odette TOMESCU-HATTO** a été nommée directrice des Affaires internationales de l'Institut Pasteur

Mme **Marie-Caroline BONNET-GALZY**, ancienne présidente de Santé Publique France, présidera le conseil d'administration du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière

- **Gare/ médecine**: L'Ordre des médecins qui "ne peut qu'exprimer sa très profonde inquiétude" face au projet d'implantation d'espaces de téléconsultation dans environ 300 gares d'ici 2028, a "appelé bien davantage" la SNCF à "améliorer la desserte ferroviaire des territoires les plus enclavés, véritable enjeu d'attractivité des territoires vis-à-vis de l'installation des professionnels de santé".
- **Assemblée/ Bien vieillir** : L'Assemblée nationale a approuvé un amendement du gouvernement pour "obliger" les Ehpad privés à consacrer une fraction de leurs bénéfices à l'amélioration du "bien-être" de leurs résidents. Le dispositif, qui a fait consensus à l'Assemblée, est prévu dans la proposition de loi "Bien vieillir" examinée en première lecture et dont devra encore s'emparer le Sénat. Le gouvernement demande aux Ehpad privés lucratifs de "réserver une fraction des bénéfices" à la constitution d'un "fonds destiné exclusivement au financement d'actions en faveur de l'amélioration des conditions d'hébergement et d'accueil". Un décret en Conseil d'Etat viendrait déterminer la fraction des bénéfices concernée.

Les députés ont largement adopté en première lecture une proposition de loi sur le grand âge, à l'ambition limitée mais qui apparaît comme un prélude à un texte plus ample qui pourrait être adopté d'ici fin 2024. La proposition de loi Renaissance "pour bâtir la société du bien vieillir" a été approuvée par 116 voix contre 31. Seuls les groupes PCF et LFI ont voté contre, LR ne participant pas au vote.

- **PLFSS** : La Première ministre Elisabeth BORNE déclenche à nouveau le 49.3 sur la deuxième partie du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2024. Après seulement trois heures et demie de débat, la Première ministre Elisabeth BORNE a une nouvelle fois engagé la responsabilité de son gouvernement sur la deuxième partie du projet de loi de financement de la Sécurité sociale-PLFSS pour 2024 consacrée aux recettes. Si le texte, adopté par le Sénat mardi, venait à peine d'arriver à l'Assemblée nationale pour la deuxième lecture, le sort que lui a réservé le gouvernement n'a étonné personne, ainsi d'ailleurs que l'a fait remarquer la Première ministre dans son discours.